

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE**

Séance du 28 mars 2023

Le vingt-huit mars deux mil vingt-trois,
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales de SAINT-JEAN DE GONVILLE, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel BRULHART, Président, en session ordinaire.

En exercice : 9

Présents : Michel BRULHART, Janine BAIL, Marie-Jeanne CLARET, Paula MACHADO, Sandrine BAIL, Adeline SIBELLE

Absents excusés : Emmanuelle LAURE (procuration à Adeline SIBELLE), Valérie DI PAOLO VUAILLAT (procuration à Paula MACHADO), Cécile MAGNIN

OBJET : Vote du budget primitif de l'année 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif du C.C.A.S. pour l'année 2023, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 7 062,99 €
- Section d'investissement : 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif du C.C.A.S. pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré.

Le Président,
Michel BRULHART

